

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 16 juillet 2020

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2020064

Présents : 30

Votants : 31

Objet : Budget principal - Affectation des résultats 2019

Le jeudi 16 juillet 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 10 juillet 2020, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

PRESENTS : Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Sabrina BERSY - Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN – Marie LEPRETRE – Fabrice BARON, Conseillers Municipaux.

ABSENTES EXCUSEES : Estelle PARANT – Nadia LOUGHSALA – Nassima SEMSARI.

Conformément à l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par Estelle PARANT à Isabelle PRADOT, Nadia LOUGHSALA à Paolo DE CARVALHO et Nassima SEMSARI à Maryvonne BOQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle PRADOT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Rémy BRUNEL :

Vu le compte administratif 2019,

Considérant que l'examen de la gestion 2019 fait ressortir les résultats suivants :

- Dans la section de fonctionnement : un résultat excédentaire de 1 008 277,37 €,
- Dans la section d'investissement : un résultat déficitaire de 819 417,04 €,

Considérant que les reports de l'exercice 2018 sur l'année 2019 sont les suivants :

- Dans la section de fonctionnement : un excédent de 1 518 788,83 €,
- Dans la section d'investissement : un déficit de 516 495,68 €,

Considérant le solde des restes à réaliser de l'année 2019, à reporter en 2020, soit un résultat positif de 236 591,39 €,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître de besoin de financement de 1 099 321,33 €,

Considérant qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité par :

- **31 voix POUR** : Paolo DE CARVALHO + le pouvoir de Nadia LOUGHSALA – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT + le pouvoir d'Estelle PARANT – Benoît PANOT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Sabrina BERSY - Maryvonne BOQUET + le pouvoir de Nassima SEMSARI – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE - Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN

- **2 abstentions** : Marie LEPRETRE – Fabrice BARON,

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement comme suit :
 - Affectation en section d'investissement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » de 1 099 321,33 € (un million quatre vingt dix neuf mille trois cent vingt et un euros trente trois centimes) permettant de couvrir le besoin de financement en section d'investissement.
 - Affectation en report à nouveau en section de fonctionnement au compte 002 « Excédents reportés » de 1 427 744,87 € (un million quatre cent vingt sept mille sept cent quarante quatre euros quatre vingt sept centimes).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Paolo DE CARVALHO



Acte rendu exécutoire :

- Publié le : 27 JUIL. 2020
- Transmis au représentant de l'Etat